

1^{er} octobre 2019 – 30 septembre 2020

Rapport annuel 2020



Editorial	3
Chiffres-clés	4
Comptes annuels	5
Rémunération	6
Degré de couverture	7
Placements	8
Performance	9
Immeubles	10
Effectif des assurés	11
Assurés actifs	12
Bénéficiaires de rentes	13
Organisation	14
Prévoyance intelligente	15

Impressum

Editeur: Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse

Concept et rédaction: www.ofner.ch

Mise en page: www.hellermeier.ch

Photo de couverture: iStockphoto

Editorial

Aucun événement n'a autant marqué l'exercice 2019/2020 que la pandémie de Covid-19. Le confinement mondial n'a pas uniquement constitué une épreuve pour la société et la politique. L'économie et les marchés des capitaux ont été durement touchés eux aussi. En mars 2020, l'énorme incertitude ambiante a fait massivement chuter le cours des actions. Le feu d'artifice boursier subséquent a permis de compenser notre perte de couverture, de -6% à certains moments, voire de dépasser les valeurs affichées en début d'exercice. La tendance était de nouveau à la baisse pour la rémunération des obligations. En revanche, la valorisation de nos immeubles s'est révélée source de stabilité une fois de plus.

«La CP Siemens se révèle stable dans un contexte difficile.»

En fin d'exercice, la performance globale s'élevait à 2,15% (exercice précédent: 7,67%). Le degré de couverture calculé selon le procédé habituel en Suisse s'élevait à 113,59% (exercice précédent: 115,23%) – y compris une augmentation additionnelle de 64 millions de francs de la provision déjà constituée l'année précédente pour la réduction du taux technique. Celle-ci s'élève désormais à 194 millions de francs. Ainsi les obligations de rente pourront s'inscrire au bilan à un taux plus conservateur de 1,25% le moment venu, au lieu des 2% actuels, pour maintenir la santé et la stabilité de la caisse de pension Siemens.

Financement

Les caisses de pension sont tenues sans exception de garantir à long terme le versement de toutes les rentes courantes et futures. Elles placent les cotisations acquittées de sorte à obtenir un rendement. Le marché des capitaux est donc, avec les employeurs et les salariés, un important «troisième» contributeur. Pour toute caisse de pension, la volatilité des marchés financiers et le faible niveau inchangé des taux d'intérêt en particulier représentent un énorme défi financier. Cela se manifeste, entre autres, par le fait que si nos obligations en matière de rente avaient uniquement été évaluées en fonction de critères économiques exclusivement, c.-à-d. en fonction des taux d'intérêt effectifs extrêmement bas, elles auraient continûment augmenté ces dernières années et auraient majoritairement «englouti» la performance, en soi positive, réalisée sur les placements. Ledit degré de couverture économique évolue depuis plus d'une décennie entre 90% et 100% et ne progresse pratiquement pas. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a décidé de poursuivre la prudente politique de rémunération menée ces dernières années et d'appliquer un taux de 2% aux avoirs d'épargne des assurés actifs en 2021 (exercice précédent: 2,5%). En outre, le Conseil de fondation s'emploie intensément à mettre en place la politique des prochaines années pour les prestations et les placements.

L'année du coronavirus s'est révélée particulièrement ardue pour nous toutes et tous. Mais l'épreuve n'est pas encore terminée. Nous remercions les membres des organes directeurs, ainsi que les collaboratrices et les collaborateurs du secrétariat de l'énorme travail accompli.



Jörn Harde
Président du Conseil de fondation



Markus Blaser
Directeur

Chiffres clés

le 30 septembre 2020, à la clôture de l'exercice.

Degré de couverture _____	113,59 %
Capital de prévoyance, y compris provisions techniques _____	3,449 milliards CHF
Taux d'intérêt technique _____	2,0 %
Taux de rémunération de l'avoir de vieillesse* _____	2,5 % _____ * année civile
Placements _____	3,96 milliards CHF
Performance des placements de capitaux _____	2,15 %
Frais d'administration par bénéficiaire _____	184 CHF
Frais de gestion de la fortune en % de la fortune _____	0,27 %

Comptes annuels

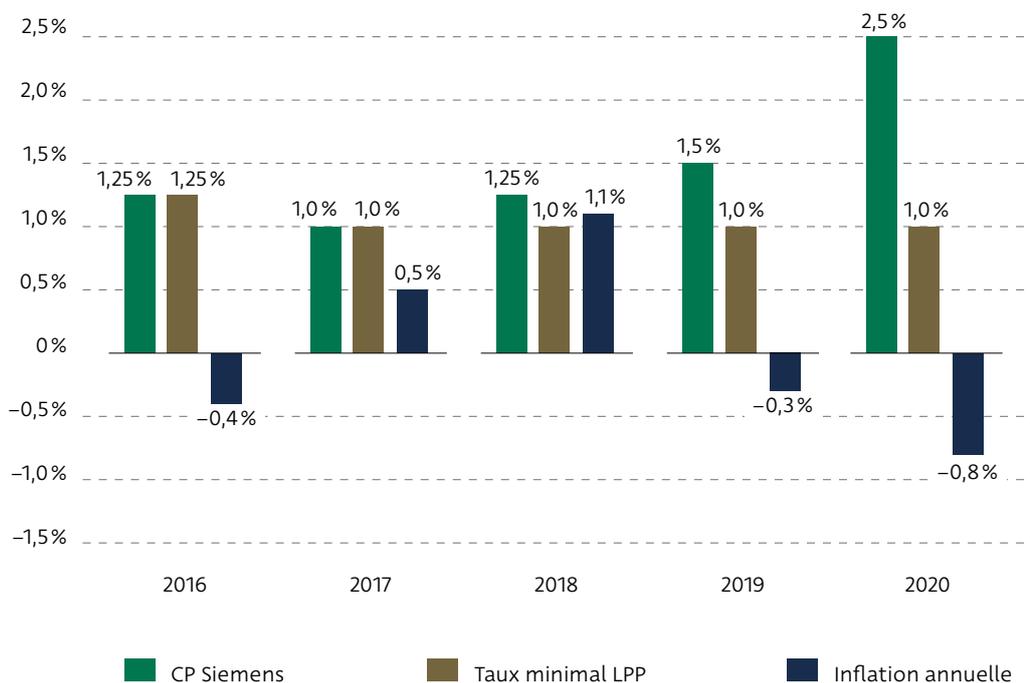
Actif	30.09.2020 CHF	30.09.2019 CHF
Liquidités	168'008'787	251'939'110
Obligations	1'861'869'019	1'773'961'998
Actions	864'863'801	918'111'357
Immeubles Suisse	842'713'000	816'912'300
Immeubles Etranger avec couverture	103'781'210	54'679'805
Placements alternatifs	112'234'936	109'694'612
Total des placements	3'953'470'753	3'925'299'182
Créances vis-à-vis de tiers	3'668'014	3'695'787
Placements chez l'employeur	2'655'878	1'280'403
Compte de régularisation actif	11'970	718'678
Total de l'actif	3'959'806'615	3'930'994'050
Passif		
Prestations de libre passage	7'145'473	9'030'059
Engagements divers	574'863	812'032
Total des engagements	7'720'336	9'842'091
Compte de régularisation passif	9'060'430	9'453'720
Réserves de cotisations d'employeur	25'488'223	24'784'821
Capital de prévoyance assurés actifs	1'275'652'750	1'218'568'758
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	1'914'984'309	1'955'109'040
Provisions techniques	258'126'186	199'608'282
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	3'448'763'245	3'373'286'080
Réserve de fluctuation de valeur	455'236'748	445'273'763
Fonds libres		
Etat en début de période	68'353'575	0
Excédent des charges (-) / des produits (+)	-54'815'942	68'353'575
Etat en fin de période	13'537'633	68'353'575
Total du passif	3'959'806'615	3'930'994'050

Vous trouverez le Rapport financier détaillé en format PDF sur le site www.pk-siemens.ch.

Rémunération

L'ensemble des avoirs de vieillesse des assurés actifs seront rémunérés à 2% à partir du 1^{er} janvier 2021. Ce taux d'intérêt se situe 1 point au-dessus du taux minimal LPP fixé par le Conseil fédéral.

Rémunération comparée des avoirs d'épargne sur 5 ans



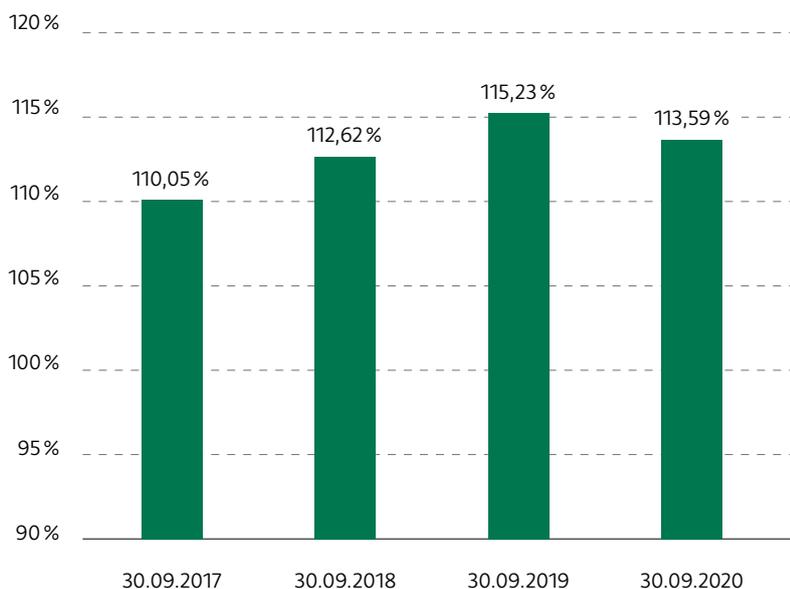
Rémunération supérieure en 2021

La CP Siemens est une institution de prévoyance enveloppante. Cela signifie qu'elle ne rémunère pas uniquement les cotisations d'épargne obligatoires des assurés actifs, mais également les cotisations d'épargne surobligatoires au taux LPP pour le moins. Celui-ci se situe à 1,0% depuis le 1^{er} janvier 2017. Au cours de l'exercice, les avoirs d'épargne des assurés ont été rémunérés à 1,5% du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019 et à 2,5% du 1^{er} janvier 2020 au 30 septembre 2020. Compte tenu de la stabilité financière, le Conseil de fondation a décidé de rémunérer tous les avoirs d'épargne à 2%, à titre unique et discrétionnaire, durant l'année civile 2021.

Degré de couverture

Le degré de couverture est descendu de 115,23 % à 113,59 % durant l'exercice par suite d'une constitution additionnelle de provisions techniques. Comme l'année antérieure, la CP Siemens dispose de fonds libres et se montre apte à supporter les risques.

Evolution du degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2



Le degré de couverture correspond au rapport en pourcentage entre l'avoir de prévoyance et les engagements.

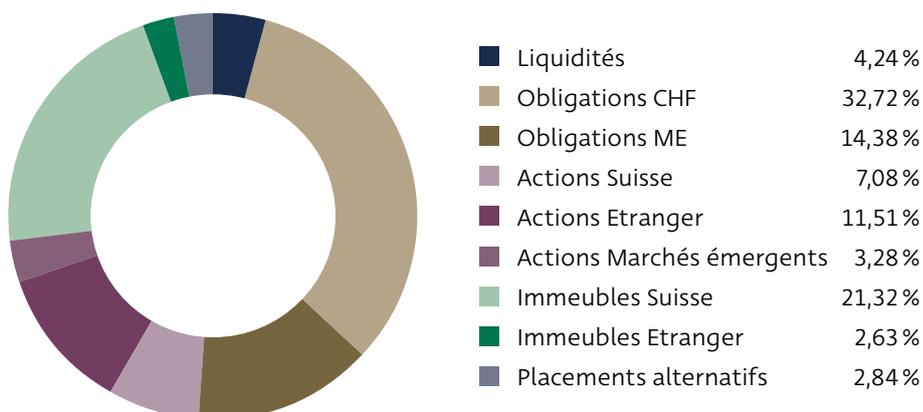
Eclairage sur la situation financière

La bonne situation financière a permis de constituer des provisions techniques supplémentaires le 30 septembre 2019 et le 30 septembre 2020. Elles sont disponibles pour l'ajustement probable du taux technique. C'est pourquoi le degré de couverture n'a que modérément augmenté en 2019 et a légèrement baissé en 2020 malgré de bons résultats annuels.

Placements

La CP Siemens mène une politique de placement responsable. Le portefeuille est largement diversifié. L'objectif suprême consiste à placer l'avoir de prévoyance des assurés de manière efficiente et sûre.

Catégories de placement en % le 30 septembre 2020



Stratégie de placement et structure de la fortune

Avec les revenus des investissements et les plus-values, la CP Siemens finance, entre autres, les intérêts crédités sur les comptes d'épargne des assurés. L'organe suprême est le Conseil de fondation, responsable d'une gestion de fortune axée sur le rendement. Il est soutenu par la commission de placement, la direction et des gérants de fortune externes. La stratégie de placement a été élaborée conformément à l'actuel Règlement sur les placements. Elle a été soigneusement conçue et prend en compte la capacité de risque affichée par notre caisse de pension. Dans le domaine des placements durables, nous avons pris de nouvelles mesures pour atteindre notre objectif à long terme, à savoir un bilan environnemental, éthique et social positif.

Performance

En date du 30 septembre, l'institution de prévoyance réalisait une performance de 2,15 % sur les placements de fortune. La performance moyenne des 5 dernières années s'élève à 5,01 %.

Performance globale comparée sur 5 ans

		Benchmark
2016	6,03 %	6,33 %
2017	5,93 %	4,53 %
2018	3,38 %	2,60 %
2019	7,67 %	7,44 %
2020	2,15 %	1,69 %

Environnement ardu pour les placements

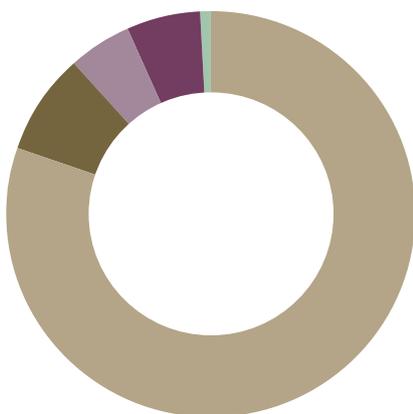
La pandémie de Covid-19 a fait lourdement chuter les cours sur les marchés des capitaux au mois de février et de mars. La reprise subséquente s'est révélée tout aussi impressionnante. Une performance globale de 2,15% a été réalisée jusqu'au terme de l'exercice dans un contexte de forte volatilité. Les mesures monétaires et fiscales prises par de nombreux Etats et banques centrales ont contribué à stabiliser la situation. A côté du marché des actions, c'est une fois de plus nos immeubles suisses qui ont contribué à l'obtention du résultat positif.

■ Obligations CHF	-1,51 %
■ Obligations ME	2,22 %
■ Actions Suisse	3,81 %
■ Actions Etranger	3,71 %
■ Actions Marchés émergents	-1,50 %
■ Immeubles Suisse	8,87 %
■ Immeubles Etranger	-2,63 %
■ Placements alternatifs	-3,60 %

Immeubles

Environ 21 % de la fortune de la CP Siemens sont investis dans des objets immobiliers à fort rendement. Le portefeuille, d'une valeur de 843 millions de francs, se compose principalement d'immeubles locatifs dans les cantons de Zurich et de Zoug.

Revenu des loyers par segment



■ Résidentiel	80,4 %
■ Places de parking	8,2 %
■ Bureaux	5,0 %
■ Vente et restauration	5,8 %
■ Divers	0,6 %

Valeur de marché par région



■ Ville de Zurich	26,7 %
■ Région de Zurich	32,0 %
■ Ville de Zoug	28,0 %
■ Région de Zoug	6,3 %
■ Argovie et Lucerne	7,0 %

Gestion immobilière

L'importance des placements immobiliers à but lucratif comme alternative aux autres investissements de capital augmente. C'est pourquoi le Conseil de fondation a décidé, fin 2019, d'externaliser la gestion immobilière en la confiant à deux sociétés partenaires à partir du 1^{er} juillet 2020. Par cette mesure, il tient compte de l'évolution dynamique du secteur immobilier et des exigences accrues en matière d'asset et de property management. Des solutions de continuation équitables ont été trouvées pour tous les employés.

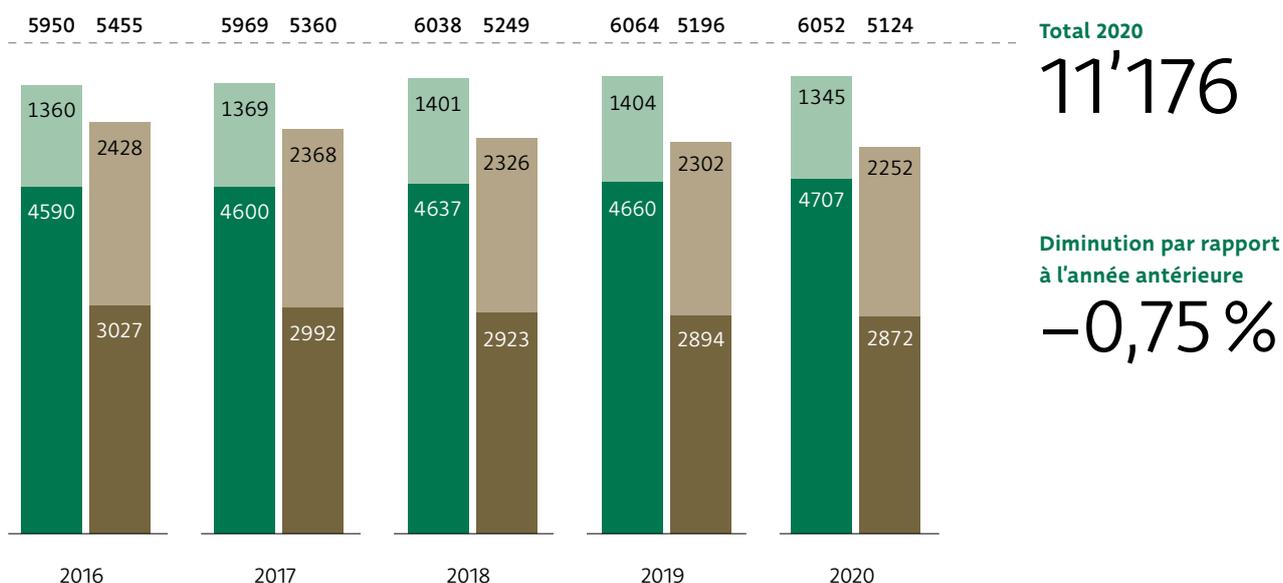
Rendement des immeubles

Durant l'exercice sous revue, le portefeuille immobilier a dégagé un rendement global de 8,87 % (exercice précédent: 9,77 %). L'évolution positive des marchés a entraîné une valorisation de 38 millions de francs du portefeuille (exercice précédent: 47 millions de francs); le revenu des loyers est resté stable. Au printemps, nous avons accordé une réduction de loyer, à titre unique et volontaire, aux locataires commerciaux ayant dû interrompre leur activité en raison de la pandémie de Covid-19.

Effectif des assurés

En date du 30 septembre, la CP Siemens comptait 6 052 assurés actifs et 5 124 bénéficiaires de rentes. Avec 11 176 assurés au total (exercice précédent: 11 260), nous formons une caisse de pension de taille moyenne.

Evolution de l'effectif sur 5 ans



Assurées actives
Assurés actifs



Bénéficiaires de rentes femmes
Bénéficiaires de rentes hommes

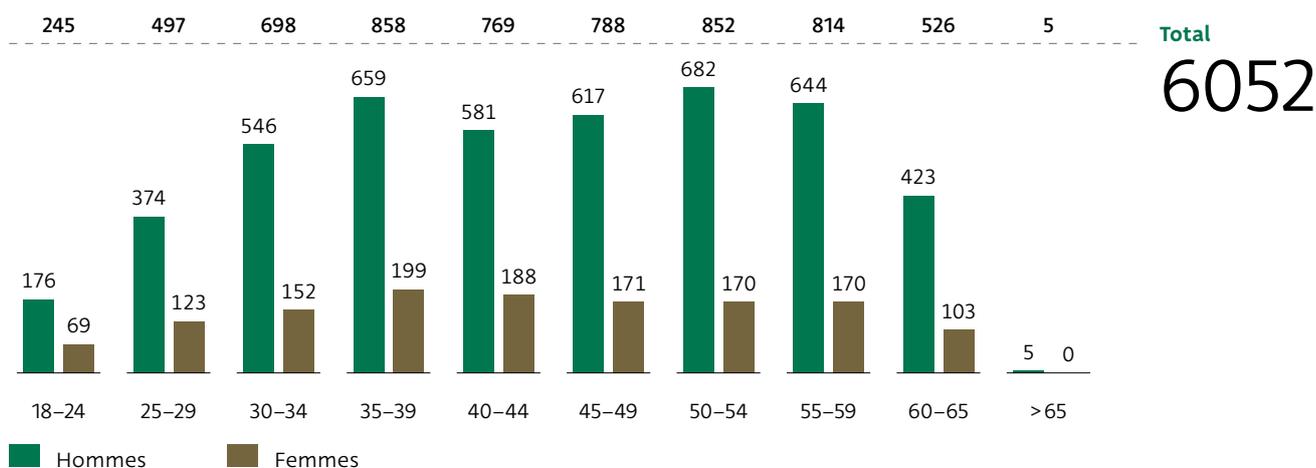
Evolution du nombre de bénéficiaires

L'effectif des assurés actifs est resté presque identique par rapport à l'exercice précédent (-12 personnes). L'effectif des bénéficiaires de rentes a diminué de 72 personnes pour se situer à 5 124 (exercice précédent: 5 196). Le rapport entre assurés actifs et bénéficiaires de rentes reste à 54 % contre 46 % comme l'année antérieure.

Assurés actifs

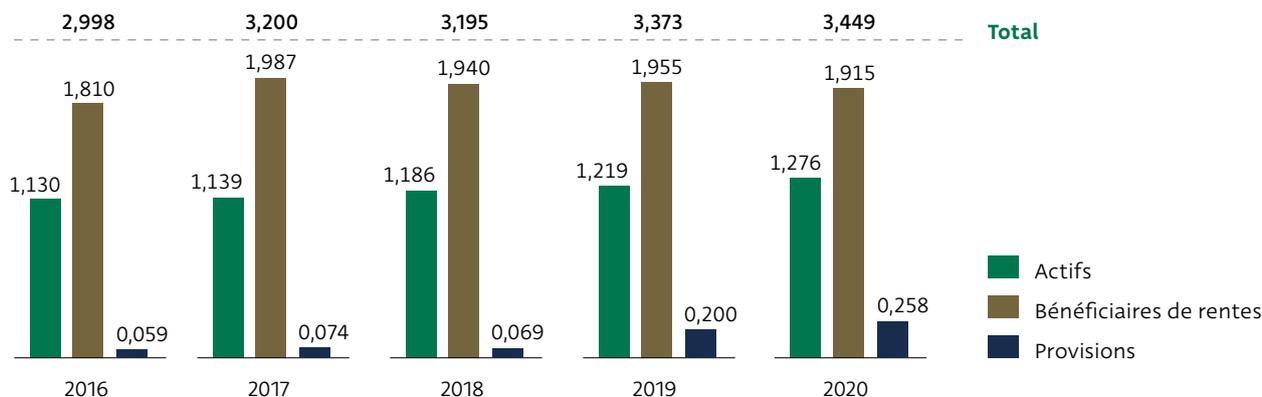
Les assurés actifs ont un âge moyen de 44,2 ans. Une personne assurée sur quatre épargne son capital vieillesse de manière flexible et acquitte volontairement des cotisations d'épargne supérieures pour la retraite.

Répartition des assurés actifs par classe d'âge



Durant l'exercice, 676 personnes sont entrées à la CP Siemens (exercice précédent: 721), c'est-à-dire 6,2% de moins. Durant la même période, 688 personnes ont quitté notre caisse de pension (exercice précédent: 695). Les sorties se composent de 572 départs, de 6 décès, de 109 retraites et d'un cas d'invalidité.

Evolution du capital de prévoyance en milliards de CHF

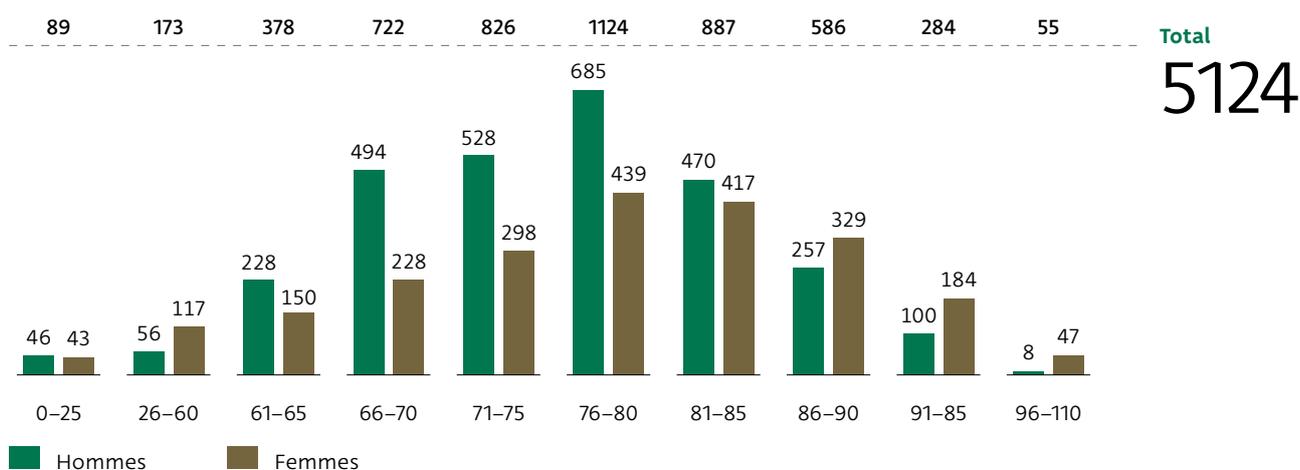


Le capital individuel de prévoyance peut s'épargner de manière flexible. Les cotisations d'épargne sont conçues de façon pratique pour les employés. En optant pour les variantes d'épargne facultative « Plus » et « Surplus », les assurés acquittent volontairement des cotisations supérieures et améliorent ainsi leur prévoyance vieillesse. Quel que soit le plan d'épargne choisi, l'employeur acquitte toujours la cotisation maximale « Surplus ».

Bénéficiaires de rentes

L'âge moyen des bénéficiaires de rentes était de 77,2 ans. Environ 56 % des bénéficiaires de rentes sont des hommes, 44 % des femmes. Au total, la CP Siemens a versé 5 124 rentes (exercice précédent: 5 196).

Répartition des bénéficiaires de rentes par classe d'âge



Au cours de l'exercice, 110 assurés ont pris leur retraite ou retraite partielle (exercice précédent: 131); 73 d'entre eux ont décidé de percevoir leur capital vieillesse sous forme de rente (exercice précédent: 77); 21 personnes ont préféré un versement unique sous forme de capital (exercice précédent: 31) et 16 personnes ont choisi un modèle combiné (exercice précédent: 23). Un capital total de 11,954 millions de francs a été versé.

Rentes versées en date du 30 septembre 2020

	2020	2019	Evolution
Rentes de vieillesse	3564	3623	-59
Rentes de conjoint	1307	1312	-5
Rentes d'invalidité	158	171	-13
Rentes d'enfant	89	86	3
Rentes de divorce	6	4	2
Total des bénéficiaires de rentes	5124	5196	-72

Ajustement des rentes à l'évolution des prix

Le Conseil de fondation vérifie chaque année s'il est possible de compenser le renchérissement sur les rentes ou les rentes ajustées. Les conditions requises n'étaient pas réunies en date du 1^{er} janvier 2020.

Organisation

La Caisse de pension des sociétés Siemens en Suisse est une fondation disposant de sa propre personnalité juridique. Le Conseil de fondation compte, de façon paritaire, quatre représentants des employeurs et quatre représentants des salariés.

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Jörn Harde, président
Thomas Frick
Andreas Rudolf
Gerd Scheller

Représentants des salariés

Sandro Danioth
Sandra Lony
Cyrill Schurter
Thomas Siegenthaler

Représentants des retraités

Konrad Meier
Arthur Windisch

Commissions

Commission de placement

Jörn Harde, président
Sandra Lony
Gerd Scheller
Thomas Siegenthaler

Commission de prévoyance

Thomas Frick, président
Sandro Danioth
Andreas Rudolf
Cyrill Schurter

Direction

Markus Blaser, directeur
Fausto Ciapponi, responsable du
département Placements
Beatrice Fluri, responsable du
département Prévoyance
Ueli Korrodi, responsable du
département Finances et Immeubles

Autres organes

Organe de révision

Ernst & Young AG, Zurich, Patrik Schaller
(Réviseur responsable)

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS),
Zurich

Expert en prévoyance professionnelle

Dipeka AG, Zürich, Peter Bachmann
(chargé de mandat)

Autres experts

Allvisa AG, Zurich, Christoph Plüss (co-expert CP)
PPCmetrics AG, Zurich, Andreas Reichlin
(expert en placement)
Wüest Partner AG, Zurich, Andreas Ammann et
Reto Stiefel (estimation immobilière)

Prévoyance intelligente

La CP Siemens offre aux assurés des prestations supérieures à la moyenne en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès. Prenez le temps d'examiner l'état de votre prévoyance.



Evolution de la situation de vie

Différentes situations au cours de la vie (interruption d'activité, divorce, arrivée de l'étranger, ajustements salariaux, etc.) donnent généralement lieu à des lacunes de prévoyance. Analysez donc régulièrement l'état de votre prévoyance.



Versement anticipé pour la propriété du logement

Vous pouvez financer votre logement principal à usage personnel avec des fonds de la caisse de pension. Veuillez noter qu'un versement anticipé réduit durablement vos prestations de vieillesse.



Rachats personnels

Vous pouvez combler intégralement ou partiellement d'éventuelles lacunes de prévoyance en effectuant des rachats facultatifs à titre volontaire. Vous améliorez ainsi vos prestations de prévoyance. Votre potentiel de rachat éventuel est spécifié dans votre certificat de prévoyance personnel.



Concubinat, partenariat

Prémunissez votre partenaire contre les conséquences du décès en le déclarant comme bénéficiaire. Veuillez utiliser à cet effet le formulaire «Déclaration de partenariat».



Epargne flexible

Vous souhaitez épargner votre capital de vieillesse à votre gré? Choisissez jusqu'au 30 novembre celui des trois plans d'épargne qui convient le mieux à votre situation. Le choix vaut à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante et reste valable jusqu'à sa révocation par écrit.



Célibataire, avec/sans enfants

Souhaitez-vous modifier l'ordre légal des ayants droit? Veuillez dûment remplir le formulaire «Déclaration des ayants droit» et nous le faire parvenir.

Vous trouverez des informations complémentaires ainsi qu'un **calculateur de rentes** sur www.pk-siemens.ch. Le calculateur de rentes vous permet de simuler rapidement en toute simplicité différents scénarios de prévoyance et leurs effets sur votre prévoyance personnelle.

Avez-vous des questions?

Veillez vous adresser à nos spécialistes en toute confiance. Vous trouverez les coordonnées de votre interlocuteur dans votre certificat de prévoyance ou certificat de rente et sur notre site internet www.pk-siemens.ch.

Informations complémentaires

Le Rapport annuel 2020 rend compte d'importants faits, chiffres et événements de l'exercice écoulé. Vous trouverez les comptes détaillés dans le Rapport financier 2020. Nous avons déposé les deux documents à votre attention dans l'Infocenter de notre site www.pk-siemens.ch.

Le Rapport annuel paraît en français et en allemand. La version allemande fait foi.

Un seul genre a été choisi pour faciliter la lecture. Il englobe la forme féminine comme la forme masculine.